

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de VINEZAC
Mairie
1 place Denis Tendil
07110 Vinezac

N° arrêté : 2025/ 88 .

Dossier n° : DP0073432500031

Dépôt le : 17/06/2025

Demandeur : MIRABEL FRANCOIS

Représentant :

Autre
demandeur

Pour : Régularisation ravalement des façades
+ jointement

Adresse du
terrain : 300 Route de Veyras
à VINEZAC (07110)

Affiché le : 17/10/25 .

Transmis au contrôle de légalité le : 16/10/25 .

Notifié le : 16/10/2025

Affichage du dépôt le : 17/06/25

**CERTIFICAT de DECISION TACITE
de non opposition à déclaration préalable
au nom de la commune**

Le Maire,

certifie que la Commune ne s'est pas opposée à la demande de Déclaration Préalable Constructions (DPC) de MIRABEL FRANCOIS, enregistrée sous le numéro DP0073432500031 pour un projet ci-dessus référencé, dossier déposé le 17/06/2025.

Cette Déclaration Préalable Constructions (DPC) est donc TACITE depuis le 30/09/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Vinezac, le 16/10/2025

Le Maire,

M. André LAURENT



Le Maire,
André LAURENT